

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales Question n° 342

Vie Associative

REF : DVARI2013035

Signataire : SE/CS/CR

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR : Abderrahim HAFIDI

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association "Art d'ici et d'ailleurs".

EXPOSE :

L'association « Art d'ici et d'ailleurs », créée en 2008, organise des ateliers de danse tous les mardis, ouverts à l'ensemble de la population. Au vu de la demande croissante, l'association met en place un second créneau, pour l'année 2014, tous les jeudis.

Par ailleurs, chaque année, l'association propose différents spectacles, dont « Orient de velours », festival de musiques et de danses, qui a connu un vif succès pour sa deuxième édition sur notre ville en février dernier. Pour ce type d'événement, l'association veille à proposer ces activités à des tarifs accessibles à tous.

Afin de soutenir son implication sur notre territoire, il est demandé au conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle à hauteur de 3000€.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2013035

Signataire : SE/CS/CR

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association "Art d'ici et d'ailleurs".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt que la ville porte sur les actions, la richesse des spectacles proposés et les échanges interculturels ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 3000€ (trois mille euros) à l'association « Art d'ici et d'ailleurs » pour le maintien de ses activités.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation : 705/6574/311ARTDICI

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint
Daniel GARNIER